

P.V du COMITE DIRECTEUR DE LIGUE téléphoné

Vendredi 12 mai – 20h30

Présents : Patrick PORCHER –Jean-François TOUZE– Mathieu MEUNIER – Alain LE BAIL– Fabien CAILLE – Jean-Marc BARDI - Christelle LEFEVRE- Sandrine CROSNIER – Vanessa LORENZI - Alain BETTOLO – Bruno FRICOT – Nathalie MANGENOT-

Absents excusés: Nicolas HAY- Xavier BERENGER

Invités présents: Mathieu BADELIER – Dominique FRIZZA

Ouverture de la séance : 20h33

1. Administration, Informations Générales

- **Point sur les licences**

- Au 12 mai, la Ligue compte 1799 licenciés (1290 renouvellements, 501 nouvelles licences, 8 licences individuelles), soit une légère augmentation sur la saison 2016 en sachant qu'une dizaine de licences devraient encore être validées d'ici le 31 aout.

Point et orientation sur le véhicule, OPEL VIVARO de la Ligue.

La dernière facture de réparation s'élève à plus de 2 300 euros et le véhicule à 146 566 km.

3 orientations sont possibles :

1. Garder le véhicule en l'état
2. Vendre le véhicule de particulier à particulier au prix de 8000,00 euros, qui est l'estimation du commercial de chez Opel Orléans, et ne rien racheter.
Cette orientation implique la location de véhicules pour les déplacements sur les stages, les compétitions...
3. Vendre le véhicule de particulier à particulier au prix de 8000,00 euros et racheter une occasion récente sur véhicule de même type. Si l'on se réfère à la proposition du garage Opel (jointe) –ou à une proposition identique – avec l'aide de 60% de la Région, il resterait à financer 8 458 euros.

Le Comité Directeur valide l'orientation 3. Un ou deux autres concessionnaires – dont le Garage Hubert à Villiers - sur Loir- seront également consultés, mais rapidement, pour éviter de perdre l'offre d'Opel Orléans.

Le Comité Directeur mandate M. Dominique FRIZZA pour les opérations de vente et d'achat.

Recrutement

La réunion du 28 avril, à laquelle étaient présents Philippe MAHO, Magali DOISNEAU, Fabien CAILLE, Jean-François TOUZE, Alexandre DODU, Mathieu BADELIER et Dominique FRIZZA a permis de déterminer le profil du poste, le nombre d'heures (une dizaine maximum) et les différentes possibilités d'embauches : par le G.E, stagiaire G.E, salarié mis à disposition, apprenti...

A ce jour, deux pistes semblent se dégager :

- Le recrutement de Romain AMAND qui rentrerait en formation DEJEPS et qui serait en apprentissage en alternance au sein de la Ligue et peut-être de l'ASFAS Orléans Tri.
- Le recrutement de Virginie CAILLE pour qui le T.C Joué les Tours finalise actuellement le cadre d'une embauche.

Les 2 propositions vont être rapidement étudiées sans oublier l'offre de Laurent TARLET, l'actuel entraîneur de Vendôme Triathlon. Le recrutement devra être finalisé au plus tard pour le 1^{er} septembre.

2. Finances

- **Demande d'Olivier FICHAUX: participation aux frais de déplacement de sa fille Audrey sur un stage IATE (mail).**

Les frais de déplacement s'élèvent à 283.33 euros. Comme pour les demandes précédentes, le Comité Directeur valide une intervention partielle d'un montant de 150 euros. Il est rappelé que le Budget Prévisionnel 2017 a alloué une aide à la performance de 500 euros.

- **Modalités de mise à disposition du matériel : *inventaire, tarifs...***

Le Comité Directeur valide la liste du matériel mis à disposition des clubs et le montant des cautions et des couts de réparation et remplacement. Les documents seront diffusés et mis en ligne sur l'Espace Membres du site de la Ligue.

3. Vie Sportive

- **Projet de BONNUS CLUS**

Inscrit dans le Plan de Développement, le BONNUS CLUB est un dispositif incitatif qui encourage et récompense l'engagement associatif dans les différents secteurs de la Ligue : *Comité Directeur, commissions, ETR, arbitrage, formation...*

Chaque engagement rapporte des points bonus au club du licencié engagé; ces points sont transformés en € qui viennent alimenter un crédit formation (cf document joint). Aucune aide n'est reversée directement aux clubs.

Le Comité Directeur valide les modalités d'attribution des points ainsi que le barème proposé qui pourra néanmoins être revu. Le dispositif s'applique dès la saison 2017 et de façon rétroactive au 1^{er} janvier 2017.

- **Plan de Développement / Groupe Projets**

Après avoir attendu, en vain, une mise en forme « plus dynamique » de Laura CHAVET, le Plan de Développement 2017-2021 a été adressé aux clubs dans sa présentation initiale.

Les 1^{ères} réunions du Groupe Projet, qui auront comme sujet la mise en place d'un challenge Ligue Séniors/Masters, ont été programmées les 6 et 20 juin. Les informations ont été adressées aux clubs et intégrées dans la dernière Newsletter.

- **Point sur le C.R.E : Couts d'inscription au CRE 2017-2018**

Le CRE enregistre 9 candidatures sérieuses. Certains athlètes (un Guadeloupéen, une Bretonne) ne pourront pas être retenus, faute d'hébergement le week-end.

8 dossiers sont en cours de finalisation pour la rentrée 2017-2018.

Le montant de l'inscription au CRE passera de 250 à 1000 euros pour un licencié en LR CVL et de 500 à 1400 € pour un licencié hors-Ligue. Le nouveau tarif intègre le montant de la formation BF5, des stages, des accompagnements sur les compétitions majeures, du suivi médical... ce qui pour les familles reviendra à peu près au même. Les familles ont été informées de cette augmentation et n'ont pas été surprises. Un paiement en 3 fois sera proposé aux familles.

- **Information sur aide de la Ligue au club de Vendôme pour l'organisation des ½ Finales Jeunes de Triathlon.**

Pour faire suite à la demande du club de Vendôme, et à la décision du Comité Directeur du 4 avril, la Ligue offrira un réceptif VIP et les médailles à VENDOME TRIATHLON, ce qui représenterait une enveloppe d'environ 500 euros.

4. Divers

- **Question d'Alain LE BAIL**



Que fait-on avec les clubs absents, non-représentés à l'Assemblée Générale 2016 ou/et qui ne présentent pas d'arbitre alors que le Règlement Intérieur prévoit des pénalités ?

Le Comité Directeur décide d'adresser dans un premier temps un courrier aux clubs concernés (Veron et Châteaudun) pour essayer de trouver des solutions et des dispositifs compensatoires comme cela a déjà été fait. Dominique FRIZZA est chargé de préparer un courrier à la signature du président.

- **Précision de Dominique FRIZZA**

N'ayant plus de nouvelles de Madame LEROY, et ce malgré de nombreuses relances dont le président et la trésorière ont été mis en copie, Dominique FRIZZA a sollicité l'aide du Cabinet Comptable Axone, dirigé par Madame Fanny CANNET, comptable bénévole du GE et maman d'enfants licenciés à l'ASFAS Orléans Triathlon. L'objectif est de contacter le service des Impôts pour voir ce qui a été fait par Madame LEROY au niveau de la TVA, ce qu'il resterait à faire et essayer de débloquer la situation. Les membres du Comité Directeur seront informés des suites de l'action de Madame CANET.

Fin du Comité Directeur : 22h05

| | | |
|-------------------------------|------------------------|---|
| Le Président de Ligue | M. Patrick PORCHER |  |
| Le Secrétaire de Ligue | M. Jean-François TOUZE |  |